

SAFETY DATA SHEET

813

Section 1. Identification

Product name : Tef-Lube 2000

Product code : 813

Other means of identification : Not available.

CAS # : Not applicable.

Product type : Aerosol.

Relevant identified uses of the substance or mixture and uses advised against

Not applicable.

Manufacturer : Kleen-Flo Tumbler Industries Limited
75 Advance Blvd.
Brampton, ON L6T 4N1

Emergency telephone number of the company : (905)-793-4311

Product Information Telephone Number : Not available.

Regulatory Information Telephone Number : 905-793-4311

Transportation Emergency Telephone Number : 905-793-4311 (Monday to Friday 8.30am to 4.30pm EST) (English Language only)
450-265-6444 (Monday to Friday 8:30am to 4:30pm EST) (French Language Only)

Section 2. Hazards identification

Classification of the substance or mixture : FLAMMABLE AEROSOLS - Category 1
GASES UNDER PRESSURE - Compressed gas
SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (SINGLE EXPOSURE) (Respiratory tract irritation) - Category 3
SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (SINGLE EXPOSURE) (Narcotic effects) - Category 3
SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (REPEATED EXPOSURE) - Category 2
ASPIRATION HAZARD - Category 1
Percentage of the mixture consisting of ingredient(s) of unknown toxicity: 57.1%

GHS label elements

Hazard pictograms :



Signal word : Danger

Hazard statements : Extremely flammable aerosol.
Contains gas under pressure; may explode if heated.
May be fatal if swallowed and enters airways.
May cause respiratory irritation.
May cause drowsiness or dizziness.
May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.

Precautionary statements

General : Read label before use. Keep out of reach of children. If medical advice is needed, have

Date of issue/Date of revision

: 08/09/2025

Date of previous issue

: 6/14/2016

Version : 2.1

1/13

product container or label at hand.

Section 2. Hazards identification

Prevention	: Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Do not breathe dust or mist. Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use.
Response	: Get medical attention if you feel unwell. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Call a POISON CENTER or physician if you feel unwell. IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or physician. Do NOT induce vomiting.
Storage	: Store locked up. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50 °C/122 °F. Store in a well-ventilated place.
Disposal	: Dispose of contents and container in accordance with all local, regional, national and international regulations.
Supplemental label elements	DELAYED EFFECTS FROM LONG TERM OVEREXPOSURE. Contains solvents which can cause permanent brain and nervous system damage. Intentional misuse by deliberately concentrating and inhaling the contents can be harmful or fatal. Please refer to the SDS for additional information. Keep out of reach of children. Keep upright in a cool, dry place. Do not discard empty can in trash compactor.
Hazards not otherwise classified	: None known.

Section 3. Composition/information on ingredients

Substance/mixture	: Mixture
Other means of identification	: Not available.

CAS number/other identifiers

Ingredient name	% by weight	CAS number
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	30-60	64742-49-0
Butane	10-30	106-97-8
Propane	5-10	74-98-6
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent	1-5	64742-89-8
Methyl Cyclohexane	1-5	108-87-2
Naphthenic Oil	1-5	64742-63-8

Any concentration shown as a range is to protect confidentiality or is due to batch variation.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health and hence require reporting in this section.

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

Section 4. First aid measures

Description of necessary first aid measures

Eye contact	: Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Continue to rinse for at least 10 minutes. Get medical attention following exposure or if feeling unwell.
Inhalation	: Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. Get medical attention. If necessary, call a poison center or physician. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.

Section 4. First aid measures

- Skin contact** : Flush contaminated skin with plenty of water. Remove contaminated clothing and shoes. Continue to rinse for at least 10 minutes. Get medical attention following exposure or if feeling unwell. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse.
- Ingestion** : Get medical attention immediately. Call a poison center or physician. Wash out mouth with water. Remove dentures if any. Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Stop if the exposed person feels sick as vomiting may be dangerous. Aspiration hazard if swallowed. Can enter lungs and cause damage. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, the head should be kept low so that vomit does not enter the lungs. Never give anything by mouth to an unconscious person. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.

Most important symptoms/effects, acute and delayed

Potential acute health effects

- Eye contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Inhalation** : Can cause central nervous system (CNS) depression. May cause drowsiness or dizziness. May cause respiratory irritation.
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Ingestion** : Can cause central nervous system (CNS) depression. May be fatal if swallowed and enters airways.

Over-exposure signs/symptoms

- Eye contact** : Adverse symptoms may include the following:
irritation
redness
- Inhalation** : Adverse symptoms may include the following:
respiratory tract irritation
coughing
nausea or vomiting
headache
drowsiness/fatigue
dizziness/vertigo
unconsciousness
- Skin contact** : No specific data.
- Ingestion** : Adverse symptoms may include the following:
nausea or vomiting

Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary

- Notes to physician** : Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.
- Specific treatments** : No specific treatment.
- Protection of first-aiders** : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation.

See toxicological information (Section 11)

Section 5. Fire-fighting measures

Extinguishing media

Suitable extinguishing media : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.

Unsuitable extinguishing media : None known.

Specific hazards arising from the chemical : Extremely flammable aerosol. In a fire or if heated, a pressure increase will occur and the container may burst, with the risk of a subsequent explosion. Gas may accumulate in low or confined areas or travel a considerable distance to a source of ignition and flash back, causing fire or explosion. Bursting aerosol containers may be propelled from a fire at high speed. Runoff to sewer may create fire or explosion hazard.

Hazardous thermal decomposition products : Decomposition products may include the following materials:
carbon dioxide
carbon monoxide

Special protective actions for fire-fighters : Promptly isolate the scene by removing all persons from the vicinity of the incident if there is a fire. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Move containers from fire area if this can be done without risk. Use water spray to keep fire-exposed containers cool.

Special protective equipment for fire-fighters : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Section 6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

For non-emergency personnel : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. In the case of aerosols being ruptured, care should be taken due to the rapid escape of the pressurized contents and propellant. If a large number of containers are ruptured, treat as a bulk material spillage according to the instructions in the clean-up section. Do not touch or walk through spilled material. Shut off all ignition sources. No flares, smoking or flames in hazard area. Avoid breathing vapor or mist. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment.

For emergency responders : If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".

Environmental precautions : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air).

Methods and materials for containment and cleaning up

Small spill : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Use spark-proof tools and explosion-proof equipment. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.

Large spill : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Use spark-proof tools and explosion-proof equipment. Approach release from upwind. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations (see Section 13). Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Contaminated absorbent material may pose the same hazard as the spilled product. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.

Section 7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Protective measures

: Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Pressurized container: protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe vapor or mist. Do not swallow. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Avoid breathing gas. Use only with adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Store and use away from heat, sparks, open flame or any other ignition source. Use explosion-proof electrical (ventilating, lighting and material handling) equipment. Use only non-sparking tools. Empty containers retain product residue and can be hazardous.

Advice on general occupational hygiene

: Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas. See also Section 8 for additional information on hygiene measures.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

: Store in accordance with local regulations. Store away from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Protect from sunlight. Store locked up. Eliminate all ignition sources. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Control parameters

Occupational exposure limits (OSHA United States)

Ingredient name	Exposure limits
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent Butane	None. NIOSH REL (United States, 10/2013). TWA: 800 ppm 10 hours. TWA: 1900 mg/m ³ 10 hours.
Propane	ACGIH TLV (United States, 3/2016). STEL: 1000 ppm 15 minutes. NIOSH REL (United States, 10/2013). TWA: 1000 ppm 10 hours. TWA: 1800 mg/m ³ 10 hours. OSHA PEL (United States, 6/2016). TWA: 1000 ppm 8 hours. TWA: 1800 mg/m ³ 8 hours.
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent Methyl Cyclohexane	None. ACGIH TLV (United States, 3/2016). TWA: 400 ppm 8 hours. TWA: 1610 mg/m ³ 8 hours. NIOSH REL (United States, 10/2013). TWA: 400 ppm 10 hours. TWA: 1600 mg/m ³ 10 hours. OSHA PEL (United States, 6/2016). TWA: 500 ppm 8 hours. TWA: 2000 mg/m ³ 8 hours.
Naphthenic Oil	ACGIH TLV (United States, 3/2016). TWA: 5 mg/m ³ 8 hours. Form: Inhalable fraction NIOSH REL (United States, 10/2013). TWA: 5 mg/m ³ 10 hours. Form: Mist STEL: 10 mg/m ³ 15 minutes. Form: Mist OSHA PEL (United States, 6/2016). TWA: 5 mg/m ³ 8 hours.

Occupational exposure limits (Canada)

Section 8. Exposure controls/personal protection

Ingredient name	Exposure limits
Butane	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 hours. CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). TWA: 600 ppm 8 hours. STEL: 750 ppm 15 minutes. CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). TWAEV: 800 ppm 8 hours. TWAEV: 1900 mg/m ³ 8 hours. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 800 ppm 8 hours. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 hours.
Naphthenic Oil	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 5 mg/m ³ 8 hours. Form: Mist 15 min OEL: 10 mg/m ³ 15 minutes. Form: Mist CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). TWAEV: 5 mg/m ³ 8 hours. Form: mist STEV: 10 mg/m ³ 15 minutes. Form: mist

Appropriate engineering controls

- : Use only with adequate ventilation. Use process enclosures, local exhaust ventilation or other engineering controls to keep worker exposure to airborne contaminants below any recommended or statutory limits. The engineering controls also need to keep gas, vapor or dust concentrations below any lower explosive limits. Use explosion-proof ventilation equipment.

Environmental exposure controls

- : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.

Individual protection measures

Hygiene measures

- : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.

Eye/face protection

- : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: safety glasses with side-shields.

Skin protection

Hand protection

- : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary. Considering the parameters specified by the glove manufacturer, check during use that the gloves are still retaining their protective properties. It should be noted that the time to breakthrough for any glove material may be different for different glove manufacturers. In the case of mixtures, consisting of several substances, the protection time of the gloves cannot be accurately estimated.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Body protection	: Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product. When there is a risk of ignition from static electricity, wear anti-static protective clothing. For the greatest protection from static discharges, clothing should include anti-static overalls, boots and gloves.
Other skin protection	: Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
Respiratory protection	: Based on the hazard and potential for exposure, select a respirator that meets the appropriate standard or certification. Respirators must be used according to a respiratory protection program to ensure proper fitting, training, and other important aspects of use.

Section 9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state	: Liquid.
Color	: Not available.
Odor	: Not available.
Odor threshold	: Not available.
pH	: Not available.
Melting point	: Not available.
Boiling point	: Not available.
Flash point	: Closed cup: -29°C (-20.2°F) [Pensky-Martens Closed Cup]
Evaporation rate	: 1.5 (butyl acetate = 1)

Flammability (solid, gas)	: Not available.
Lower and upper explosive (flammable) limits	: Lower: 0.9% Upper: 9.5%

Vapor pressure	: 13.5 kPa (101.325 mm Hg) [at 20°C]
Vapor density	: 1.55 [Air = 1]
Relative density	: 0.69
Solubility	: Not available.
Partition coefficient: n-octanol/water	: Not available.
Auto-ignition temperature	: Not available.

Decomposition temperature	: Not available.
Viscosity	: Kinematic (40°C (104°F)): <0.205 cm ² /s (<20.5 cSt)
Molecular weight	: Not applicable.
Particle Size	: No data available

Aerosol product

Type of aerosol	: Spray
Heat of combustion	: 40.21 kJ/g

Section 10. Stability and reactivity

Reactivity	: No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.
Chemical stability	: The product is stable.
Possibility of hazardous reactions	

: Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

Section 10. Stability and reactivity

Conditions to avoid : Avoid all possible sources of ignition (spark or flame).

Incompatible materials : No specific data.

Hazardous decomposition products : Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

Section 11. Toxicological information

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Dose	Exposure
Butane	LC50 Inhalation Vapor	Rat	658000 mg/m ³	4 hours

Irritation/Corrosion

Product/ingredient name	Result	Species	Score	Exposure	Observation
Methyl Cyclohexane	Eyes - Mild irritant	Rabbit	-	24 hours 100 microliters	-
	Skin - Mild irritant	Rabbit	-	24 hours 500 microliters	-

Sensitization

Not available.

Mutagenicity

Not available.

Carcinogenicity

Not available.

Reproductive toxicity

Not available.

Teratogenicity

Not available.

Specific target organ toxicity (single exposure)

Name	Category	Route of exposure	Target organs
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Category 3	Not applicable.	Respiratory tract irritation and Narcotic effects
Butane	Category 3	Not applicable.	Respiratory tract irritation and Narcotic effects
Propane	Category 3	Not applicable.	Respiratory tract irritation and Narcotic effects
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Category 3	Not applicable.	Respiratory tract irritation and Narcotic effects
Methyl Cyclohexane	Category 3	Not applicable.	Respiratory tract irritation and Narcotic effects
Naphthenic Oil	Category 3	Not applicable.	Respiratory tract irritation and

Section 11. Toxicological information

Specific target organ toxicity (repeated exposure)

Name	Category	Route of exposure	Target organs
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Category 2	Not determined	Not determined
Butane	Category 2	Not determined	Not determined
Propane	Category 2	Not determined	Not determined
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Category 2	Not determined	Not determined
Methyl Cyclohexane	Category 2	Not determined	Not determined
Naphthenic Oil	Category 2	Not determined	Not determined

Aspiration hazard

Name	Result
Butane	ASPIRATION HAZARD - Category 1
Propane	ASPIRATION HAZARD - Category 1
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent	ASPIRATION HAZARD - Category 1
Methyl Cyclohexane	ASPIRATION HAZARD - Category 1

Information on the likely routes of exposure : Not available.

Potential acute health effects

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.

Inhalation : Can cause central nervous system (CNS) depression. May cause drowsiness or dizziness. May cause respiratory irritation.

Skin contact : No known significant effects or critical hazards.

Ingestion : Can cause central nervous system (CNS) depression. May be fatal if swallowed and enters airways.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Eye contact : Adverse symptoms may include the following:
irritation
redness

Inhalation : Adverse symptoms may include the following:
respiratory tract irritation
coughing
nausea or vomiting
headache
drowsiness/fatigue
dizziness/vertigo
unconsciousness

Skin contact : No specific data.

Ingestion : Adverse symptoms may include the following:
nausea or vomiting

Delayed and immediate effects and also chronic effects from short and long term exposure

Short term exposure

Potential immediate effects : Not available.

Potential delayed effects : Not available.

Long term exposure

Potential immediate effects : Not available.

Potential delayed effects : Not available.

Date of issue/Date of revision : 08/09/2025 **Date of previous issue** : 6/14/2016

Version : 2.1

12

Potential chronic health effects

Not available.

General	: May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Carcinogenicity	: No known significant effects or critical hazards.
Mutagenicity	: No known significant effects or critical hazards.
Teratogenicity	: No known significant effects or critical hazards.

Developmental effects : No known significant effects or critical hazards.

Fertility effects : No known significant effects or critical hazards.

Numerical measures of toxicity

Acute toxicity estimates

Not available.

Section 12. Ecological information

Toxicity

Product/ingredient name	Result	Species	Exposure
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Acute LC50 >100000 ppm Fresh water	Fish - Oncorhynchus mykiss	96 hours
Methyl Cyclohexane	Acute LC50 5800 µg/l Marine water	Fish - Morone saxatilis - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling)	96 hours

Persistence and degradability

Not available.

Bioaccumulative potential

Product/ingredient name	LogP _{ow}	BCF	Potential
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	-	10 to 2500	high
Lt. Aliphatic Hydrocarbon Solvent	-	10 to 2500	high
Methyl Cyclohexane	-	186.21	low

Mobility in soil

Soil/water partition coefficient (K_{oc}) : Not available.

Other adverse effects : No known significant effects or critical hazards.

Section 13. Disposal considerations

Disposal methods : The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should at all times comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Empty containers or liners may retain some product residues. Do not

puncture or
incinerate
container.

Section 14. Transport information

	DOT Classification	TDG Classification	Mexico Classification	IATA	IMDG
UN number	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS	AEROSOLS	AEROSOLS	AEROSOLS, flammable	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	2.1 	2.1 	2.1 	2.1 	2.1 
Packing group	-	-	-	-	-
Environmental hazards	No.	No.	No.	No.	No.
Additional information	- ERG No. 126	Product classified as per the following sections of the Transportation of Dangerous Goods Regulations: 2.13-2.17 (Class 2). ERG No. 126	- ERG No. 126	-	Emergency schedules (EmS) F-D, S-U

Special precautions for user : Multi-modal shipping descriptions are provided for informational purposes and do not consider container sizes. The presence of a shipping description for a particular mode of transport (sea, air, etc.), does not indicate that the product is packaged suitably for that mode of transport. All packaging must be reviewed for suitability prior to shipment, and compliance with the applicable regulations is the sole responsibility of the person offering the product for transport. People loading and unloading dangerous goods must be trained on all of the risks deriving from the substances and on all actions in case of emergency situations.

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code : Not available.

Proper shipping name : Not available.

Ship type : Not available.

Pollution category : Not available.

Section 15. Regulatory information

SARA 313

SARA 313 (40 CFR 372.45) supplier notification can be found on the Environmental Data Sheet.

Section 16. Other information

Hazardous Material Information System (U.S.A.)

Health	2
Flammability	4
Physical hazards	0

The customer is responsible for determining the PPE code for this material.

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings are not required on SDSs under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered mark of the National Paint & Coatings Association (NPCA). HMIS® materials may be purchased exclusively from J. J. Keller (800) 327-6868.

Procedure used to derive the classification

Classification

FLAMMABLE AEROSOLS - Category 1
GASES UNDER PRESSURE - Compressed gas
SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (SINGLE EXPOSURE) (Respiratory tract irritation) - Category 3
SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (SINGLE EXPOSURE) (Narcotic effects) - Category 3
SPECIFIC TARGET ORGAN TOXICITY (REPEATED EXPOSURE) - Category 2
ASPIRATION HAZARD - Category 1

Justification

On basis of test data
Calculation method
Calculation method Calculation method Calculation method

Calculation method

History

Date of issue/Date of revision : 08/09/2025
Date of previous issue : 6/14/2016
Version : 2.1

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Key to abbreviations

: ATE = Acute Toxicity Estimate
BCF = Bioconcentration Factor
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC = Intermediate Bulk Container
IMDG = International Maritime Dangerous Goods
LogPow = logarithm of the octanol/water partition coefficient
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978. ("Marpol" = marine pollution)
UN = United Nations

Notice to reader

It is recommended that each customer or recipient of this Safety Data Sheet (SDS) study it carefully and consult resources, as necessary or appropriate, to become aware of and understand the data contained in this SDS and any hazards associated with the product. This information is provided in good faith and believed to be accurate as of the effective date herein. However, no warranty, express or implied, is given. The information presented here applies only to the product as shipped. The addition of any material can change the composition, hazards and risks of the product. Regulatory requirements are subject to change and may differ between various locations and jurisdictions. The customer/buyer/user is responsible to ensure that his activities comply with all country, federal, state, provincial or local laws. The conditions for use of the product are not under the control of the manufacturer; the customer/buyer/user is responsible to determine the conditions necessary for the safe use of this product. The customer/buyer/user should not use the product for any purpose other than the purpose shown in the applicable section of this SDS without first referring to the supplier and obtaining written handling instructions. Due to the proliferation of sources for information such as manufacturer-specific SDS, the manufacturer cannot be responsible for SDSs obtained from any other source.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

813

Section 1. Identification

Nom du produit : Tef-Lube 2000
Code du produit : 813
Autres moyens d'identification : Non disponible.

No CAS : Non applicable.
Type de produit : Aérosol.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Non applicable.

Manufacturier : Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée
75 Advance Blvd.
Brampton, ON L6T 4N1

Numéro de téléphone : 905-793-4311

Numéro d'urgence : 450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)
905-793-4311 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en anglais seulement)

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques) - Catégorie 3
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES - Catégorie 2
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue: 57.1%

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement
Mentions de danger

: Danger
: Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Date d'édition/Date de révision

08/09/2025

Date de publication précédente

: 6/14/2016

Version : 2.1

1/14

Section 2. Identification des dangers

Généralités	: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Prévention	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Intervention	: Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
Stockage	: Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Élimination	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éléments d'une étiquette complémentaire	UNE EXPOSITION EXCESSIVE ET PROLONGÉE À CE PRODUIT ENTRAÎNE DES EFFETS DIFFÉRÉS SUR LA SANTÉ. Contient des solvants capables de causer des dégâts permanents au cerveau ainsi qu'au système nerveux. L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort. S'il vous plaît se référer à la SDD pour plus d'informations. Tenir hors de portée des enfants. Garder à la verticale dans un endroit frais et sec. Ne pas jeter le bidon vide dans un compacteur de déchets ménagers.
Dangers non classés ailleurs	: Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: Mélange
Autres moyens d'identification	: Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Nom des ingrédients	% en poids	Numéro CAS
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	30-60	64742-49-0
Butane	10-30	106-97-8
Propane	5-10	74-98-6
Solvant naphta aliphatique léger	1-5	64742-89-8
Méthylcyclohexane	1-5	108-87-2
distillats naphténiques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	1-5	64742-63-8

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux
nausées ou vomissements
migraine
sommolence/fatigue
étourdissements/vertiges
évanouissement

Section 4. Premiers soins

- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

- : Aérosol extrêmement inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux

- : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Pour le personnel non affecté aux urgences

- : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

- : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

- : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

- : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

- : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

- : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Section 7. Manutention et stockage

Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Protéger du rayonnement solaire. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle (OSHA États-Unis)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent Butane	Aucune. NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 800 ppm 10 heures. TWA: 1900 mg/m ³ 10 heures. ACGIH TLV (États-Unis, 3/2016). STEL: 1000 ppm 15 minutes.
Propane	NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 1000 ppm 10 heures. TWA: 1800 mg/m ³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m ³ 8 heures.
Solvant naphta aliphatique léger Méthylcyclohexane	Aucune. ACGIH TLV (États-Unis, 3/2016). TWA: 400 ppm 8 heures. TWA: 1610 mg/m ³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 400 ppm 10 heures. TWA: 1600 mg/m ³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). TWA: 500 ppm 8 heures. TWA: 2000 mg/m ³ 8 heures.
distillats naphténiques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2016). TWA: 5 mg/m ³ 8 heures. Forme: Fraction inhalable NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 5 mg/m ³ 10 heures. Forme: Brouillard STEL: 10 mg/m ³ 15 minutes. Forme: Brouillard OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). TWA: 5 mg/m ³ 8 heures.

Limites d'exposition professionnelle (Canada)

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Butane	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 5/2015). TWA: 600 ppm 8 heures. STEL: 750 ppm 15 minutes. CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 800 ppm 8 heures. VEMP: 1900 mg/m ³ 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 800 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures.
distillats naphténiques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 5 mg/m ³ 8 heures. Forme: Brouillard 15 min OEL: 10 mg/m ³ 15 minutes. Forme: Brouillard CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 5 mg/m ³ 8 heures. Forme: brouillards VECD: 10 mg/m ³ 15 minutes. Forme: brouillards

Contrôles d'ingénierie appropriés

- : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

- : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

- : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

- État physique** : Liquide.
- Couleur** : Non disponible.
- Odeur** : Non disponible.
- Seuil olfactif pH** : Non disponible.
- Point de fusion** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : Non disponible.
- Point d'éclair** : Vase clos: -29°C (-20.2°F) [Pensky-Martens Closed Cup]
- Taux d'évaporation** : 1.5 (acétate de butyle = 1)

Inflammabilité (solides et gaz)

- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Seuil minimal: 0.9% Seuil maximal: 9.5%
- Tension de vapeur** : 13.5 kPa (101.325 mm Hg) [à 20°C]
- Densité de vapeur** : 1.55 [Air = 1]
- Densité relative** : 0.69
- Solubilité** : Non disponible.
- Coefficient de partage n-octanol/eau** : Non disponible.
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Température de décomposition** : Non disponible.

- Viscosité** : Cinématique (40°C (104°F)): <0.205 cm²/s (<20.5 cSt)
- Taille des particules** : Aucune donnée disponible
- Poids moléculaire** : Non applicable.

Produit en aérosol

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Type d'aérosol : Pulvérisation

Chaleur de combustion : 40.21 kJ/g

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Butane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m ³	4 heures

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Méthylcyclohexane	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 microliters	-

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Section 11. Données toxicologiques

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Butane	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Propane	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Solvant naphta aliphatique léger	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
Méthylcyclohexane	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
distillats naphténiques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé
Butane	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé
Propane	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé
Solvant naphta aliphatique léger	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé
Méthylcyclohexane	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé
distillats naphténiques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
Butane	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Propane	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Solvant naphta aliphatique léger	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Méthylcyclohexane	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation

rougeur

- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
 irritation des voies respiratoires
 toux
 nausées ou vomissements
 migraine
 somnolence/fatigue
 étourdissements/vertiges
 évanouissement
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
 nausées ou vomissements

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Solvant naphta aliphatique léger	Aiguë CL50 >100000 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
Méthylcyclohexane	Aiguë CL50 5800 µg/l Eau de mer	Poisson - Morone saxatilis - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures

Persistance et dégradation

Non disponible.

Section 12. Données écologiques

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
Light Aliphatic Hydrocarbon Solvent	-	10 à 2500	élevée
Solvant naphta aliphatique léger	-	10 à 2500	élevée
Méthylcyclohexane	-	186.21	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	Classement mexicain	IATA	IMDG
Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS	AEROSOLS	AEROSOLS, inflammable	AEROSOLS
Classe de danger relative au transport	2.1 	2.1 	2.1 	2.1 	2.1 
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.

This product is exempted under TDG section 1.17 as limited quantity and can be shipped as limited quantity.

Section 14. Informations relatives au transport

Autres informations	-	Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.13-2.17 (Classe 2).	-	-	Emergency schedules (EmS) F-D, S-U
	ERG No. 126	ERG No. 126	ERG No. 126		

Protections spéciales pour l'utilisateur : Les descriptions d'expédition plurimodale sont fournies à titre informatif et ne tiennent pas compte de la taille des contenants. La présence d'une description d'expédition pour un mode de transport particulier (mer, air, etc.) n'indique aucunement que le produit est emballé convenablement pour ce mode de transport. Il faut vérifier l'adéquation de l'emballage avant l'expédition du produit, et la conformité à la réglementation applicable revient uniquement à la personne offrant le produit à transporter. Les personnes qui chargent et déchargent les marchandises dangereuses doivent être formées sur les risques liés aux substances et sur les mesures à prendre en cas de situations d'urgence.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Nom d'expédition correct : Non disponible.

Type de navire : Non disponible.

Catégorie de pollution : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

SARA 313

SARA 313 (40 CFR 372.45) notification du fournisseur peut être trouvé sur la fiche de données environnementales.

Californie prop. 65

Non applicable.

Section 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	2
Inflammabilité	4
Risques physiques	0

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification

Justification

Date d'édition/Date de révision : 08/09/2025

Date de publication précédente : 6/14/2016

Version : 2.1

14/14

Section 16. Autres informations

AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1	Sur la base de données d'essais
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques) - Catégorie 3	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES - Catégorie 2	Méthode de calcul
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	Méthode de calcul

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Historique

Date d'impression	: 12/9/2016
Date d'édition/Date de révision	: 08/09/2025
Date de publication précédente	: 6/14/2016
Version	: 2.1

Légende des abréviations	:	ETA = Estimation de la toxicité aiguë
		FBC = Facteur de bioconcentration
		SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
		IATA = Association international du transport aérien
		CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
		code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
		LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
		MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
		NU = Nations Unies

Avis au lecteur

Nous recommandons que chaque client ou destinataire de cette fiche signalétique (FS) examine cette dernière soigneusement et consulte les ressources au besoin afin de bien comprendre les données comprises dans cette FS ainsi que tous les risques associés au produit. Nous fournissons cette information de bonne foi et nous croyons à son exactitude à la date indiquée dans la présente. Cependant, nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite. L'information présentée ici ne s'applique qu'au produit tel qu'il est expédié. L'ajout de toute matière peut modifier la composition, les dangers et les risques de ce produit. Les exigences réglementaires sont sous réserve de changement et peuvent différer d'un emplacement ou d'un territoire à l'autre. Le client/ acheteur/utilisateur est responsable de voir à ce que ses activités soient conformes aux lois fédérales, étatiques, provinciales ou locales. Les conditions d'utilisation du produit ne relèvent pas du fabricant, le client/acheteur/ utilisateur est responsable de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sécuritaire de ce produit.

Le client/acheteur/utilisateur ne doit pas utiliser le produit à d'autres fins que celles indiquées à la section applicable de cette FS sans d'abord consulter le fournisseur et obtenir des instructions de manutention écrites. En raison du foisonnement des sources d'information, notamment les FS propres aux fabricants, le fabricant ne peut être tenu responsable des FS provenant d'une autre source.